

## **G7 : la France face à un impératif de cohérence sur le méthane et les sorties des énergies fossiles**

Montreuil, le 4 mai 2026 - Dans le cadre de sa présidence du G7, la France organise aujourd'hui un événement consacré aux émissions de méthane, cherchant à affirmer son rôle de leader sur la scène internationale. Les émissions de méthane, puissant gaz à effet de serre, représentent un levier crucial pour limiter le réchauffement climatique. Or, la position de la France reste ambivalente : si elle porte le sujet à l'international, elle peine à imposer une régulation contraignante pour les entreprises au niveau domestique. Dans ce contexte, la crédibilité de la France reposera sur sa capacité à aligner ses ambitions internationales avec des actions concrètes sur son territoire, dans le respect du cadre réglementaire européen. Enfin, cet événement ne doit en aucun cas servir de tribune à l'industrie fossile, qui promeut l'idée trompeuse d'un « gaz propre » et contribue ainsi à retarder une sortie juste et ordonnée des énergies fossiles.

### **Réduire les émissions de méthane : une action urgente, faisable et rentable**

La diminution drastique des émissions de méthane constitue **une urgence climatique et sanitaire de court terme**. Ce gaz est responsable d'un tiers de l'augmentation des températures mondiales et il contribue à la formation d'ozone, un polluant responsable de 500 000 décès prématurés par an dans le monde (1). Ce sont les émissions volontaires (torchage et relargage du gaz) qui ont le plus d'effets sur la santé. Par ailleurs, le torchage du gaz a spécifiquement [des impacts catastrophiques pour les populations riveraines](#).

Or, une forte réduction des émissions de méthane (torchage, relargage, fuites) dans le secteur énergétique est **non seulement faisable, mais aussi rentable**. Selon l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), 70 % des émissions de méthane issues de ce secteur peuvent être supprimées facilement et à très faible coût. En 2024, 30 % de ces émissions auraient même pu être évitées avec un retour sur investissement positif de 25 % (2). Alors que les grandes entreprises pétrolières et gazières engrangent des milliards de bénéfices avec la crise énergétique en cours (30 millions de dollars de profit par heure selon [une analyse de Global Witness](#)), les moyens financiers pour corriger ces émissions sont disponibles **et c'est aux pollueurs de les débours**.

**Au cours de la dernière décennie, les émissions de méthane liées à la production de pétrole et de gaz ont suscité de vives inquiétudes à l'échelle mondiale. En réponse, les initiatives volontaires prétendant s'attaquer à ce problème se sont multipliées. Mais ces initiatives échouent à réduire les émissions de méthane. Selon les données du [Global Methane Tracker de l'Agence internationale de l'énergie](#), les émissions ont augmenté de 4,5 % depuis la signature du *Global Methane Pledge* en 2021, évoluant globalement au même rythme que la production.**

## **Entre défense du cadre européen et urgences nationales : la France face à ses responsabilités**

Dans ce contexte, il faut d'urgence protéger la législation européenne en place. Le règlement européen sur le méthane fait l'objet d'attaques frontales de la part des Etats-Unis, des lobbies de l'industrie fossile, et de plusieurs États-membres (3), menaçant son intégrité. Face à ces pressions, **la France doit réaffirmer son soutien au texte européen et le défendre activement** contre toute tentative d'affaiblissement sous couvert de « simplification » ou de « sécurité énergétique ».

En plus de cela, la France n'est pas irréprochable **au niveau domestique**. Lors d'une mission d'enquête-observation dans le sud de la France, achevée le 30 avril 2026, [les Amis de la Terre France et la CATF ont constaté de nombreuses fuites](#) sur le réseau gazier français. Les résultats détaillés de cette enquête de terrain seront publiés le 27 mai prochain, mais ces observations confirment déjà l'ampleur du problème et l'importance de continuer les détections des fuites, et de les réparer.

Enfin, la France n'a pas appliqué toutes les dispositions du **règlement européen sur le méthane** : le régime de sanctions, dont la date butoir était le 5 août 2025, n'a pas été adopté, et plusieurs rapports de transparence sur les émissions des entreprises gazières n'ont pas été publiés par la DGEC, l'autorité administrative désignée (4).

### **Réduire les émissions de méthane ne doit pas servir de diversion pour éviter la sortie des fossiles**

Si la réduction au maximum des émissions de méthane est essentielle, elle ne peut pas masquer **l'enjeu principal à savoir la sortie juste et ordonnée des énergies fossiles**. La combustion de ces énergies représente la part la plus importante des émissions de gaz à effet de serre mondiales et européennes (5).

Or, la France accuse un retard préoccupant sur ce sujet dans sa politique énergétique :

- Adoptée avec un retard de deux ans et demi, la dernière Programmation Pluriannuelle de l'Énergie fixe des objectifs ambitieux, tels que la réduction de la part des énergies fossiles de 60 % à 40 % d'ici 2030 et le maintien de l'objectif de 700 000 rénovations par an. Toutefois, ces ambitions ne sont pas soutenues par les moyens budgétaires nécessaires, l'enveloppe dédiée à la rénovation étant régulièrement revue à la baisse. Aucune mesure de sobriété énergétique n'est réellement prévue, l'efficacité énergétique est diminuée et le déploiement des énergies renouvelables (EnR) ralenti.(6)
- Annoncé en avril, le "Plan d'électrification" puise dans l'enveloppe des aides aux économies d'énergie, sans garantie que les moyens soient suffisants pour atteindre les objectifs (7).

### **Les Amis de la Terre France et le Réseau Action Climat demandent instamment au gouvernement français :**

1. La mise en œuvre complète et immédiate du règlement européen sur le méthane, incluant la publication obligatoire des rapports sur les émissions.
2. La prise de position ferme de la France pour défendre le règlement européen contre les tentatives de dilution, tant au sein de l'UE qu'au G7.
3. L'adoption d'une politique énergétique ambitieuse donnant les moyens à la sobriété, à l'efficacité énergétique (notamment via la rénovation) et au développement massif des énergies renouvelables, pour sortir définitivement de la dépendance aux fossiles.

## Notes :

1. Climate Clean Air Coalition, Programme Environnement des Nations Unies, [Global Methane Assessment 2021](#)
2. <https://www.iea.org/reports/global-methane-tracker-2025/key-findings>
3. [L'association internationale des producteurs de pétrole et gaz a demandé](#) de multiples modifications au règlement européen, instrumentalisant la crise énergétique en prétendant que le règlement mettrait en péril la sécurité énergétique européenne (une [accusation erronée](#)). Plusieurs entreprises invitées à l'événement organisé ce jour par la France sont membres des réseaux qui ont co-signé cette communication : ENI, Equinor, Total font partie de FuelsEurope et Engie fait partie de Eurogas  
L'ambassadeur américain auprès de l'Union européenne a redoublé ses critiques de la régulation, disant que le « supply crunch » causé par le conflit signifie que l'UE ne peut se permettre d'être très stricte.  
Le chef de Uniper a [publiquement prétendu que](#) les règles de l'UE sur le méthane risquaient de restreindre l'accès à l'énergie de l'Europe, au milieu de la crise liée à la guerre en Iran.  
La ministre de l'énergie allemande [a également exprimé](#) la crainte que le règlement méthane menace l'approvisionnement européen en gaz américain.  
Cinq États-membres d'Europe centrale (Bulgarie, Tchéquie, Hongrie, Roumanie, Slovaquie) [ont également demandé](#) une simplification et des délais d'application.
4. Voir le tracker de la mise en oeuvre de la Réglementation Méthane : <https://tracker.timeforch4nge.org/?view=grid&country=France>  
Les rapports de quantification théorique des émissions auraient dû être publiés en août 2025, et les rapports de détection d'émissions sur sites auraient dû l'être en février 2026. La [page internet](#) du ministère l'indique clairement, mais n'a tout de même pas publié les rapports.
5. [Selon Le Monde](#), La majeure partie des émissions mondiales de CO2 provient des énergies fossiles, avec 38,1 milliards de tonnes.
6. <https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2026/03/analyse-detaillee-ppe3-rac-1.pdf>
7. <https://www.latribune.fr/article/entreprises-finance/energie-environnement/29465673743198/plan-delectrification-comment-letat-va-doubler-les-aides-sans-argent-nouveau>